

W 1607 7 ATTON 1940-1943

REQUISITION de Chevaux

LEMAIRE Emile... 47.775	15/06/1940.....	20.000
LEMAIRE Louis... 36.750.....	15/06/1940.....	40.000
VAUTRIN Fernand. 18.375.....	15/06/1940.....	40.000
Total :		102.900

Le 20/08/1941 :

Lemaire Louis le 15/06/1940	40.000
Lemaire le 15/06/1940	38.000
Vautrin Fernand le 15/06/1940	38.000
Total :	116.000

Le 28/12/1943 :

Réquisition de 6 chevaux pour un montant de 102.900 :

Lemaire Emile Julien cultivateur à Atton pour la somme de	47.775
Lemaire Louis cultivateur à Atton pour la somme de	36.750
Vautrin Fernand cultivateur à Atton pour la somme de	18.375

Le 15/10/1943 :

Réquisition irrégulière de chevaux et voitures hippomobiles, réquisitions effectuées par l'armée française à l'encontre des habitants de la commune d'Atton.

Le 09/11/1941 :

Réquisition de 4 chevaux, 11 harnais et accessoires, 5 voitures où chariot

Un officier accompagné d'un détachement d'environ 200 soldats sont arrivés le 14/06/1940 au soir, moyen de transport 3 gros chariots de ferme attelés chacun de 3 chevaux conduits par les cultivateurs eux-mêmes propriétaires de ces véhicules et chevaux. Cet officier le lieutenant GRUNENWALD Frédéric a demandé au maire d'avoir à nourrir ces conducteurs, ceux-ci devant retourner chez eux le lendemain.

Le 15 juin au matin, ces voitures furent déchargées et rendues ainsi que les chevaux à leurs propriétaires et ceux-ci purent rejoindre leur domicile (Pagny-sur-Moselle). Dans la soirée le même jour le Lieutenant Grunenwald Frédéric a demandé à Mr Emile Lemaire maire de lui fournir des chevaux, harnais, voitures pour le transport du matériel du détachement (canon et munition) jusqu'à Millery.

- a) Mr Lemaire Emile cultivateur à Atton : 3 juments, 3 harnais, 1 haut collier avec sellette et avaloir de 2 grandes roues de semoir (pièces n° 3, 4, 5, 6 et 32).
- b) Mme Vautrin Fernand née Haury Marie Louise, cultivatrice à Atton 1 jument, 1 chariot à plateau, 2 harnais complets.
- c) Mr Christophe Jules cultivateur : le 15/06/1945 1 chariot à ridelles, 2 harnais, 1 charrette de laitier à 4 roues.
- d) Mme Vve Richit Amélie née Morhain, cultivatrice : le 15/06/1940 un détachement de D.A.T. de passage dans le village lui a pris dans sa grange 1 voiture à 4 roues à 2 chevaux et une poussette d'enfant.
- e) Mr Parisot Joseph cultivateur à Atton le 15/06/1940 : 2 harnais, 1 sellette, 1 chariot, une paire de guides et 1 cordeau.
- f) Mr Sinteff Henri cultivateur à Atton le 15/06/1940 : 1 harnais de char à banc, 1 harnais d'usage, aucun ordre de réquisition, ni reçu, n'ont été délivrés.
- g) Mr Charis Gabriel cultivateur à Atton route de Nomeny le 15/03/1940 : 1 harnais avec sellette et avaloir pour atteler un cheval lui appartenant.
- h) Mr Lemaire Louis cultivateur à Atton : 2 chevaux, 2 harnais, 1 chariot, **réquisitionnés par le détachement du 433 RP (pionniers). Cette réquisition fait l'objet d'un dossier spécial remis par le capitaine MARCHAND du 423^e régiment de pionniers.**

Le 17/03/1943 Attestation de Mr Grunenwald Frédéric, instituteur à Limoges, domicilié au 06 rue d'Arsonval m'informe que sa section se composait de 40 hommes et **faisait partie de la 3^e compagnie de D.C.A (Défense Contre Aéronef) commandé par le capitaine THIRIET.**

Le 17/06/1943 Evaluation du préjudice

Lemaire Emile : 100.000 pour 3 juments et 5.500 pour les harnais.

Vautrin Fernand : 38.000 pour 1 jument 8.800 pour chariot et 2 harnais.

Christophe Jules : 7.250 pour 1 chariot, 2 harnais et 1 charrette.

Me Vve Richit : 4.000 pour 1 voiture à 4 roues.

Parisot Joseph : 21.000 pour 3 harnais et 1 chariot.

Sinteff Henri : 800 pour 2 harnais

Charis Gabriel : 800 pour 1 harnais complet.

Atton le 28/10/1943 :

	Evalution	Barême	Indemnités proposées
Pour les faits du 15/06/1940			

Lemaire Emile :

Grisette, 19 ans	20.000	11.025	11.025
Comtesse, 6 ans	40.000	18.325	18.325
Duchesse, 8 ans	40.000	18.325	18.325

Lemaire Louis :

Coquette, 6 ans	40.000	18.325	18.325
Négresse, 6 ans	40.000.....	18.325.....	18.325

Vautrin Fernand :

Suzette, 5 ans	38.000.....	18.325	18.325
----------------	-------------	--------	--------

Les indemnités proposées furent refusées par les 3 cultivateurs

Atton le 20/08/1941

Réquisition mobilière et immobilière**Nom des propriétaires**

Lemaire Emile	3675
Christophe Jules	5500
Vautrin Fernand	5800
Parisot Joseph	2100
Sinteff Henri	800
Charis Gabriel	750
Richit veuve	3600

Total : 22.225

Charrette à 4 roues :

Lamotte Marcel	300
Parisot Alfred	300
Chèvre Auguste	300
Engler Albert	300
Mercier Léon	300
Lejeau Camille	300
Wavrer Albert	300

Jacquemin Louis 150
Veuve Droit 200

Atton le 02/12/1940

Indemnité pour le bal monté.

Mr Guichard Lucien entrepositaire de bières Avenue Carnot à Pont-à-Mousson.

Dans les derniers jours d'août 1939, Mr Guichard domicilié à Pont-à-Mousson, installa à Atton un bal forain, destiné à la fête du village le dimanche 27/08/1939. Du fait de la mobilisation la fête n'a pas eu lieu et l'intéressé du rejoindre son unité (156^e compagnie auto QG) et abandonne son matériel sur la place. Il demande à sa famille de démonter son bal, mais plus de bal. **Le matériel fut enlevé par le 37^e bataillon de chars de combat et le 4^e bataillon de pontonniers du 6^e régiment du Génie qui avaient cantonné à Atton.**

(Les planches et les bâches pour se protéger des intempéries).

Les témoins de cette affaire sont : Boffin J, Thiebaut, Delcey et Génot Justin Alfred 56 ans cultivateur à Atton.

Indemnité 11.871,90 le 14/10/1942

Ramenée à 11.247 (ils manquaient les chaises) !

Nancy le 27/10/1942 l'intendant chef de service.